

Programme doctoral en histoire contemporaine (PDHC)

Le Programme doctoral en histoire contemporaine (PDHC) s'inscrit au sein des programmes doctoraux mis en place sous l'égide de la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO), organe de coordination interuniversitaire. Les programmes doctoraux soutenus par la CUSO sont, d'une part, une offre de formation destinée aux doctorant-e-s apportant, en parallèle à l'élaboration de la thèse, un soutien à sa préparation. Il s'agit, d'autre part, d'un « espace de formation collective à la recherche, rassemblant des équipes et des projets portant sur un domaine scientifique cohérent [...] ». Une large place est faite à l'échange entre doctorant-e-s, chercheurs/chercheuses et enseignant-e-s, ainsi qu'à l'amélioration de « la socialisation des doctorant-e-s et [à] leur insertion dans des réseaux scientifiques » (CUSO, Programmes doctoraux : principes généraux, 20 novembre 2003 (terminologie revue le 28 avril 2006)).

Le PDHC a été créé en janvier 2011 et regroupe des unités d'histoire des quatre universités de Suisse occidentale et celle de l'Institut de Hautes Études Internationales et du Développement (IHEID) : le Département d'histoire générale et l'Institut d'histoire économique Paul Bairoch de l'Université de Genève ; l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel ; la Section d'histoire et l'Institut d'histoire économique et sociale de l'Université de Lausanne ; l'Unité d'histoire des sociétés modernes et contemporaines de l'Université de Fribourg ; ainsi que le Département d'histoire internationale de l'IHEID.

L'admission au programme présuppose l'obtention préalable d'une licence ou d'une maîtrise en histoire ou d'un titre jugé équivalent. Pour le reste, les doctorant-e-s sont soumis aux règlements en vigueur dans l'Université dans laquelle ils/elles sont immatriculés-e-s. L'inscription est également ouverte à des doctorant-e-s inscrit-e-s dans d'autres unités académiques des Universités de Suisse occidentale pour autant que leur thèse comprenne une véritable dimension historique et sur la base d'une lettre de motivation. Le Comité scientifique décide de l'acceptation des dossiers.

La fréquentation du Programme doctoral en histoire contemporaine n'est pas une condition générale préalable à la présentation d'une thèse de doctorat ni à l'obtention d'un titre de docteur. Les doctorant-e-s sont libres de s'inscrire au PDHC et aux activités qui les intéressent.

Les principaux objectifs généraux poursuivis par le PDHC sont les suivants :

- inscrire les doctorant-e-s en histoire contemporaine dans un environnement intellectuel et une dynamique collective propices à une co-construction des compétences et à une socialisation dans le champ disciplinaire et ses réseaux ;
- assurer leur intégration dans une communauté scientifique et professionnelle par la mise sur pied de rencontres régulières autour de leurs thématiques de recherche ;
- faciliter les contacts et le dialogue entre doctorant-e-s en histoire contemporaine ;
- enrichir la formation des doctorant-e-s au travers de modules méthodologiques et thématiques ;
- permettre aux doctorant-e-s de conjuguer harmonieusement une spécialisation dans le domaine de la thèse et une familiarisation plus large dans les thématiques émergentes en histoire contemporaine.

Le PDHC propose deux activités principales. D'une part, l'organisation par les doctorant-e-s (avec le soutien du Comité scientifique et de la coordination du programme) des Historiales, deux à trois jours de rencontres durant lesquelles ils/elles sont invité-e-s à animer et prendre en charge des ateliers thématiques leur permettant de présenter leurs travaux et d'échanger avec les autres historien-ne-s ou chercheurs/chercheuses des unités partenaires. Les Historiales se sont tenues à l'Université de Lausanne en 2011, à l'Université de Fribourg en 2012, à Morges en 2013 et à l'Université de Genève en 2014. Ces ateliers donnent également lieu à l'intervention d'expert-e-s suisses et internationaux/internationales, offrant aux doctorant-e-s un retour différent de celui de leur directeur/directrice de thèse, tout en renforçant leur intégration au sein d'une « communauté scientifique » large.

D'autre part, la mise sur pied de modules d'enseignement méthodologiques. Ces modules sont organisés semestriellement sur une ou deux journée(s). Ils se déclinent sous la forme d'un triptyque : sources, méthodes et approches en histoire contemporaine. Des doctorant-e-s et enseignant-e-s d'autres universités (suisses et étrangères) y sont également conviés-e-s. Ces modules ont traité des thématiques suivantes : Relations internationales de la Suisse au XXe siècle ; Méthodes quantitatives et bases de données en histoire ; Histoire économique de la Suisse au XXe siècle ; Histoire du temps présent et ressources audiovisuelles ; Histoire globale ; L'histoire face aux témoins ; Histoire et sciences sociales ; Histoire de la Suisse.

Le soutien financier offert aux doctorant-e-s par la CUSO à travers les programmes doctoraux a pour objectif de leur permettre de participer aux activités proposées par ces programmes (prise en charge partielle ou entière des frais de déplacement, séjour ou repas). Il n'y a donc pas de possibilités de soutiens individuels (par exemple du travail de doctorat) qui sont du ressort des universités, des facultés ou du FNS.

Informations et contact

Direction

Prof. Alain Clavien (Unité d'histoire des sociétés modernes et contemporaines, Université de Fribourg)
alain.clavien@unifr.ch

Coordination

histoire-contemporaine@cuso.ch

Davantage d'informations sont disponibles sur les pages du PDHC sur le site web de la CUSO :
<http://histoire.cuso.ch/contemporaine/accueil/>